



ÉDITORIAL

**La LPO Sarthe
se « régionalise »...
par
Jacky MELOCCO**

Les délégations LPO des Pays de la Loire (LPO Anjou, LPO Loire-Atlantique, LPO Vendée, LPO Sarthe) ont décidé de s'unir pour conjuguer leurs efforts afin de porter au niveau régional la protection de nos chers amis « les oiseaux ».

Pour concrétiser cette union, la signature d'une convention a eu lieu le 14 mai 2004 à la Chapelle sur Erdre, en marge du festival « Art et Nature », entre les présidents de toutes les délégations des Pays de la Loire, en présence d'Allain Bougrain Dubourg, Président national de la LPO.

Cette convention précise la création d'une coordination régionale qui a pour objet de mutualiser les compétences et les moyens de chaque délégation à l'échelle de la région.

M. Gildas Toublanc Président de la LPO Vendée a été élu délégué régional de cette coordination, et M. François Halligon, Président de la LPO Anjou, vice-délégué.

Le premier challenge de la coordination sera l'organisation du **Colloque Francophone d'Ornithologie (CFO)** qui se déroulera à Nantes les 12, 13 et 14 novembre 2004.

A nous de relever le défi !



Les signataires de la convention régionale des Pays de la Loire en présence d'Allain Bougrain Dubourg

SOMMAIRE :

Editorial : La LPO Sarthe se régionalise	p 1
Compte-rendu de l'assemblée générale 2003 de la LPO Sarthe	p 1, 2, 3, 4 et 5
Les OGM et la biodiversité	p 5 et 6
A la recherche du Tadorne	p 7
Les oiseaux d'Arthezé	p 7 et 8
Observations janvier-août 2004	p 8 et 9
De la friche à la prairie fleurie	p 9 et 10
Le 29 ème Colloque Francophone d'Ornithologie	p 10

Compte rendu de l'assemblée générale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Sarthe

qui s'est déroulée le SAMEDI 13 MARS 2004
à JOUÉ L'ABBE

Bienvenue et merci aux 55 personnes présentes pour cette première Assemblée Générale de la LPO Sarthe depuis son assemblée constituante du 22 février 2003.

Merci à ceux qui nous soutiennent

Le Club Nature de Joué-l'Abbé, notamment Jean-Louis Bruneau son Président, pour l'accueil et le prêt de la salle.

La Communauté Urbaine du Mans qui met à la disposition de la LPO Sarthe un local de qualité et nous aide financièrement.

Le Conseil Général, le Conseil Régional, la Fondation de France, la Direction Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire, les Carrières du Maine et de la Loire, l'Union Interprofessionnelles des Carrières et Entreprises Minières (U.N.I.C.E.M.) la Coopérative Bio le Fenouil, et NIKON pour leurs aides financières.

Repro 24 pour son partenariat dans le tirage de nos éditions.

L'ONF, l'ONCFS, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, pour le partenariat de terrain.

Les membres du Conseil d'Administration pour leur engagement.

LE BILAN MORAL 2003

Il y a un an, grâce à vos votes, le groupe LPO Sarthe se métamorphosait en LPO délégation Sarthe. Nous avons tous travaillé durement pour atteindre cet objectif. Une fois l'euphorie du passage en délégation passée, la réalité du terrain se dévoilait alors devant nous. Le contexte associatif n'était guère favorable. Alors que les autres associations de l'environnement étaient en crise, se séparant pour certaine, de leurs salariés, nous avons l'ambition de créer un poste d'animateur au sein de notre structure. La fin du dispositif emploi-jeune entama notre enthousiasme, mais ne nous découragea pas pour autant, et notre recherche se fixa sur un emploi moins aidé, le C.I.E. (Contrat d'Initiative Emploi) pour une durée de 2 ans, à mi-temps pour Cynthia Bourgrain, le budget de la LPO Sarthe ne permettant pas un poste à plein temps.

Pourquoi la création d'un poste d'animation ?

En matière d'environnement, on parle fréquemment de penser aux « générations futures », ce que je soutiens volontiers, mais faut-il encore sensibiliser les générations présentes. C'est le choix qu'a fait la LPO Sarthe. De plus, nous voulions aider Frédéric (premier salarié) dans cette tâche afin qu'il se consacre plus aux actions de conservation.

Nous avons également mis en place la Convention Collective Nationale de l'Animation (CCNA) à laquelle nos salariés, ont droit. Cela définit précisément les fonctions de chaque salarié, revalorise les salaires et détermine les évolutions de carrière possibles. C'est essentiel pour la reconnaissance des compétences de nos salariés. Ces décisions se

sont faites en accord avec toutes les délégations LPO pour une bonne cohésion.

Dans un tout autre domaine, une société qui évolue, sur le plan politique, ou économique, génère des problèmes qu'il faut tenter de résoudre. Il ne s'agit pas là de lancer des débats mais de préciser la position de notre association.

Les OGM :

La LPO est contre toutes cultures des OGM en plein champ. Les oiseaux au même titre que les hommes sont directement concernés, ne serait-ce que par leur mode alimentaire (granivores). Un débat très intéressant a d'ailleurs été organisé par Alain Ledouce, adhérent ici présent, à Voivres.

L'éolien :

La LPO est favorable à cette énergie nouvelle, mais ces techniques innovantes doivent être étudiées. Aussi, la LPO réalise des études d'impact sur les oiseaux avant l'installation, et apporte ses conseils, enfouissement des lignes électriques, mesures compensatoires, suivi des nidifications, étude du comportement et de la mortalité due aux éoliennes.

Le Gaucho et le Régent :

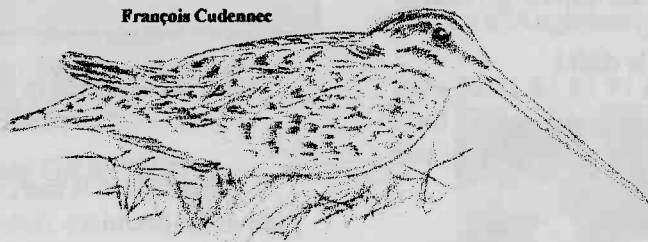
La LPO Sarthe a apporté son soutien aux apiculteurs sarthois dès le début de leur combat en étant présente à leur côté lors de leur manifestation auprès de la chambre d'agriculture à la demande d'Alain Breteau (administrateur LPO).

La chasse :

Après une énième manœuvre du ministère de l'écologie et du développement durable sur les dates de fermeture, la LPO a déposé au conseil d'état, un référé suspension, assorti d'un recours pour excès de pouvoir contre le dernier arrêté. Elle entendait contester la clôture de la chasse des oies, rallidés, limicoles, turdidés, de la bécasse et de la tourterelle turque après le 31 janvier et celle des colombidés après le 10 janvier. A l'heure où l'état français prétend se montrer exemplaire en matière de biodiversité, les réalités de terrain prouvent que tout est mis en œuvre pour tuer davantage.

En Sarthe, avant la loi Voynet, il y avait 2 jours par semaine sans chasse, après cette loi, nous n'avions plus que le mercredi. Depuis l'abrogation de cette loi, plus aucun jour sans chasse dans notre département. Et tout cela fonction du bon vouloir de la fédération sarthoise de la chasse. Plus qu'aux

François Cudennec



chasseurs de base, avec qui nous avons parfois des contacts sur le terrain, c'est aux responsables des fédérations de chasse que nous devons cette situation.

Jean Luc Boivin, signale la promesse de la fédération de chasse de la Sarthe d'un retour aux 2 jours sans chasse pour la saison 2004-2005.

Le BILAN D'ACTIVITE 2003

La communication :

En matière de communication, l'année 2003 fut bonne, avec 30 articles de presse, 3 émissions radiophoniques, 2 reportages TV (France 3 et Canal 8). Le mérite en revient aux salariés qui ont fait un excellent travail et nous les remercions.

Les publications de l'année :

2 programmes de sorties, 2 LPO Info, 1 triptyque chevêche, le tarier pâtre n° 3.

Un comité de rédaction ouvert à tous est mis en place, pour améliorer le contenu et la forme (environ 4 réunions par an).

La vie associative :

Nous avons terminé l'année avec 352 adhérents soit une trentaine d'adhérents supplémentaires. Une fidélisation des membres a été obtenue grâce au prélèvement automatique des cotisations.

Les stands :

Sur les Marchés bio, les marchés de pays, comices, les 24 h du livre, une nouveauté « la fête de la forêt ».

Merci à Jean-François Sesma pour le temps qu'il consacre à ce secteur d'activités. 14 participations à différentes animations grand public ! Merci aussi à Danielle et Pierre Collet, bénévoles de la LPO, qui se sont investis pour tenir un stand à Malicorne. Ceci développe la proximité de la LPO auprès du grand public.

Les sorties :

Nous avons réalisé 22 sorties-animations pour le grand public touchant 582 personnes. La plus importante participation étant la « Nuit de la Chouette » avec 179 personnes.

Les commissions :

La LPO participe à plusieurs commissions, Grand cormoran, Condition animale, Natura 2000 de la Vallée du Loir.

Les animations scolaires et parascolaires :

Merci à Michel Boucher, bénévole retraité, pour son investissement important auprès de nos jeunes, à Sylvaine Fobert et à Jean-Joseph Démotier.

Les animations scolaires qui représentent 80 % de l'ensemble ont concerné 600 enfants, en animations ponctuelles, et 6 animations sur projet pédagogique sur l'année.

Tous les niveaux scolaires sont concernés, maternelles 10 %, primaires 80 %, étudiants en BTS gestion protection de la Nature 10 %.

Les animations parascolaires ont touché 160 enfants de 7 à 14 ans, soit en animations « Tickets Sport Culture » pendant les vacances scolaire, soit en Contrats Educatifs Locaux pendant le temps libre des élèves le midi.

Les thèmes abordés, sont bien sûr les oiseaux mais aussi les insectes, la mare, les milieux naturels en déclin.

Ces activités sont proposées par l'école et subventionnées par les mairies et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

La conservation :

L'année 2003, a vu des actions de conservation se structurer. Frédéric Lécureur s'est investi davantage dans ces actions et a pu concrétiser les projets lancés en 2002. Les projets de conservation demandent un temps de préparation très important, en moyenne 2 ans.

Les hirondelles de fenêtres :

Les dispositifs de protection antifientes installés en 2002 dans la gare de Château du Loir et financés par la SNCF ont été entretenus en 2002. Une extension du dispositif sur les quais même de la gare a été réalisée en 2003. Cette action de protection se poursuit d'années en années.

Carrières de Fercé sur Sarthe :

Réalisation d'un inventaire de l'avifaune en partenariat avec le Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois. Cette action est financée par les Carrières du Maine et de la Loire, la Fondation de France, le Conseil Régional, Leader +, l'UNICEM. La deuxième phase qui comprend des propositions de réaménagements écologiques de la carrière clôturera ce projet en octobre 2004.

Inventaire entomologiste en forêt de Perseigne :

Un inventaire entomologique a été mis en place en 2003 sur le massif de Perseigne grâce au soutien financier de la DIREN Pays de la Loire et l'appui technique de l'ONF.



François Cudennec

LES COMPTES 2003

Présentés par Jean-Joseph Démotier

Trésorier de la LPO SARTHE

La candidature de M. Saint Requier, expert comptable, comme contrôleur des comptes est approuvée à l'unanimité. Il a pour mission de vérifier et de valider les comptes présentés par le trésorier à l'Assemblée Générale. Sa fonction est bénévole et nous l'en remercions beaucoup.

M. de St Requier a validé le rapport financier 2003 et a fait remarquer, qu'après 10 mois d'existence la LPO Sarthe s'autofinance.

Elle dégage excédent de 7 333 €. et contrairement à beaucoup d'associations les subventions ne comptent que pour un tiers des produits.

COMPTE DE RESULTAT 2003 LPO SARTHE du 04-03 au 31-12-03		
CHARGES		
Imputation	Nature	Montant
607000	Achat de marchandises	614,25
Total achats de marchandises		614,25
605000	Matériel et travaux	689,02
606300	Fourniture, entretien	930,80
613200	Locations, salles et stands	154,00
616000	Primes d'assurances	303,24
618500	Frais colloques, séminaires	24,18
623100	Annonces et insertions	37,54
625100	Frais de déplacements salariés	1 479,70
625120	Frais de déplacements bénévoles	26,75
626000	Frais postaux	180,75
626100	Frais de télécommunication	234,98
627800	Services bancaires	5,09
628100	Cotisations	47,00
Total autres achats et charges extérieures		4 113,05
641100	Salaires	4 355,08
645100	Cotisations à l'Urssaf	1 298,00
645400	Cotisations aux Assedic	302,00
647500	Médecine du travail	144,98
647800	Stage, formation	94,00
Total salaires et charges sociales		6 194,06
Total des charges		10 921,36

PRODUITS		
Imputation	Nature	Montant
707000	Ventes de marchandises	2 589,33
706000	Prestations de services	7 958,70
740000	Subvention de fonctionnement	4 780,00
742000	Aide à l'emploi	976,49
758000	Produits divers de gestion	1 932,96
768000	Produits financiers	17,01
TOTAL recettes		18 254,49
Résultat	Bénéfice de	7 333,13

Le bilan moral, le bilan d'activité et le bilan financier ont été adoptés à l'unanimité.

LES PROJETS 2004

La coordination régionale LPO :

La France va certainement subir dans les années à venir une redéfinition de son découpage administratif. La construction européenne a depuis longtemps favorisé l'entité régionale. On s'achemine vers un renforcement du triptyque intercommunalité / Région / Europe. En Pays de la Loire, les délégations LPO, Vendée, Anjou, Loire Atlantique, Sarthe, ont décidé de s'organiser en coordination régionale pour porter leurs projets au niveau de la région.

La vie associative :

Nous espérons continuer à augmenter le nombre de nos adhérents en atteignant les 400 à la fin 2004. Comme dit Allain Bougrain Dubourg, « si chaque adhérent faisait seulement adhérer une autre personne dans l'année... ».

Le secteur animation :

L'objectif est de développer les animations grand public à thème, par exemple la sortie avec le « transvap » ou auprès des handicapés.

Le secteur conservation :

Nous orientons nos actions vers le milieu agricole, et nous nous positionnons sur le milieu forestier, peu étudié au niveau régional.

Une action sur les plaines céréalières :

Ce projet vise à sensibiliser le monde agricole aux techniques permettant le maintien de la biodiversité en zones de grandes cultures.

Il comprend la réalisation d'un triptyque, d'un panneau de sensibilisation, ainsi que l'organisation d'une soirée thématique.

Comme le demande Alain Ledouce, cette action sera présentée aux associations qui le souhaiteraient.

Les actions carrières :

La deuxième phase qui comprend des propositions de réaménagements écologiques de la carrière sera terminée en octobre 2004.

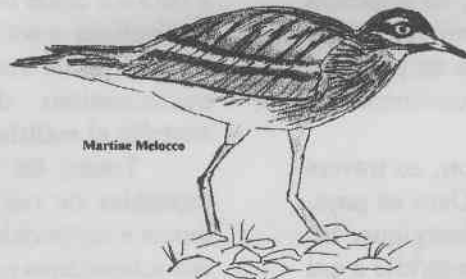
L'enquête nationale sur l'Oedicnème criard :

Il est proposé aux adhérents de participer à cette enquête sur la Sarthe.

Les actions refuges :

Le nombre des refuges LPO en Sarthe était de 63 au jour de l'assemblée générale.

Très beau succès de la première rencontre des refuges LPO sarthois qui s'est déroulée le 31/01/04 à la salle de l'AGAG (la Gèmerie) à Arnage en présence de Nicolas Macaire, responsable national des refuges LPO.



ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les candidats sortants, Martine Melocco, Jean-François Sesma, Jacky Melocco, Jérôme Lacampagne se représentent. Emilie Roserat, qui a quitté le département est démissionnaire. Un nouveau membre se présente, Alain Breteau.

44 votants, 0 bulletins blanc et nuls

Sont élus :

- Alain Breteau 42 voix, Jérôme Lacampagne 44 voix, Martine Melocco 44 voix ; Jacky Melocco 44 voix, Jean-François Sesma 44 voix.

LES OGM et la Biodiversité des Semences Alimentaires

Je suis curieux des choses de la nature par instinct, grâce à une aïeule complètement imprégnée de terre et de campagne. Donc sans aucun mérite de ma part, j'essaie d'observer tout ce qui se passe autour de moi.

La chance d'avoir pas mal voyagé du Canada à l'Afrique du Sud, du Vietnam au Brésil, un séjour en Inde, en Algérie, au Maroc, etc... avec chaque fois la volonté de rester au moins 4 ou 5 semaines pour choisir d'autres chemins que les sentiers battus. C'est ça la curiosité...

Il y a 3 ans, par exemple, arrivé à Saint Pétersbourg, je n'avais qu'une idée en tête : découvrir ce « Musée » dont m'avait parlé ma grand-mère il y a 50 ans. En posant la question à une charmante guide de la seconde ville de Russie, j'apprends que son grand-père, à elle, y avait travaillé. Ainsi nous allons visiter (fait exceptionnel) ce sanctuaire mondial de la biodiversité des semences alimentaires. Là sont rassemblées au fil des années (depuis plus de 100 ans), plus de 350 000 variétés de semences et plantes du monde entier, utilisées pour l'alimentation de l'homme de notre planète. Ces réserves sont conservées vivantes grâce au travail de bénévoles, par des semis réguliers tous les 5 ou 6 ans, pour assurer la pérennité de cette fabuleuse collection.

Ainsi, 10 674 variétés de haricots, 13 000 sortes d'avoines, etc... sont protégées là et 9 832 variétés de pommes de terre sont replantées tous les ans.

Six mois plus tard, Laurent Bignolas, sur FR3, me « fait rêver ». En effet, son reportage sur L'Institut Conservatoire des Semences Alimentaires de Saint Pétersbourg montre un nouvel essor avec des moyens financiers permettant de congeler ces graines pour les garder vivantes en ne les ressemant que tous les 15 à 20 ans. Espoir donc de voir conservé ce véritable Patrimoine de l'Humanité qu'est la BIODIVERSITE des Semences Alimentaires.

Par exemple, après 30 ans de guerres et 7 années consécutives de sécheresse, l'Ethiopie n'avait plus une seule graine d'avoine d'Abyssinie. Qu'à cela ne tienne, l'Institut de St Petersburg a envoyé quelques sacs de cette espèce spécifique à cette région d'Afrique et la culture a pu repartir avec succès.

Un exemple parmi tant d'autres prouvant l'impérieuse nécessité de sauvegarder par tous les moyens cette biodiversité, car il y va de la survie de l'humanité.

Même si cela dérange les multinationales que sont Monsanto, Novartis, Limagrain, et autres Marchands de graines qui voudraient bien nous imposer un système pervers de brevetisation des semences! Système de commerce orchestré par des actionnaires sans cesse avides de plus gros profits faits au détriment de paysans à qui on veut interdire de réensemencer chaque année une partie de leur propre récolte.

Le film Canadien, de Carole Poliquin « Le Bien Commun », prouve à l'évidence la « voracité » de ces « marchands » qui se sont approprié des connaissances de l'humanité remontant pour certaines à des dizaines de siècles, sur telle vertu de telle espèce, les ont brevetisées et qui voudraient bien ensuite, être seuls à les revendre. Au prix fort bien

entendu. C'est ce genre de « lois » que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) veut imposer au monde. Si encore on peut appeler ça des lois puisqu'il ne s'agit en fait que d'une déréglementation générale tendant à un libéralisme pur et dur axé dans le seul but de bénéfices au seul profit des actionnaires.

Ces « Monsanto et autres industriels de la semence » savent pertinemment qu'ils seront seuls à pouvoir s'entourer des moyens financiers énormes, indispensables pour s'offrir le brevet devant protéger telle espèce commercialisable. Et donc, en imposant ce système pernicieux, ils savent, d'emblée, qu'ils écrasent tous les paysans du monde qui ne pourront jamais s'offrir le brevet autorisant le commerce de telle semence ou plante spécifique.

Malgré tout, on peut garder espoir, au travers par exemple de ces paysans de l'Inde. Dans ce pays, une certaine Vandana Shiva, femme énergique, Ingénieur Agronome, a risqué sa vie parce qu'elle a osé protéger toutes les variétés de semences de riz de son pays (au moins 1500 quand même sur les 5853 répertoriées dans le monde à St Petersburg). Elle a créé une sorte de « Banque de Semences » où sont stockées toutes ces graines. Avec les paysans de ce vaste pays, elle a institué un système d'échange gratuit qu'on peut qualifier d'inventif : « Je te donne 10 kgs de semences du riz que tu choisis propres à ta terre, tu les sèmes et après ta récolte, tu rends 20 kgs de riz à notre « Banque communautaire ». C'est pas génial ça ?

La présence de toutes ces variétés n'est pas le résultat d'un simple hasard, mais le fruit du travail des hommes, qui, de générations en générations, ont su faire des croisements naturels pour parvenir aux variétés spécifiques les mieux adaptées à leur terre, et à leurs conditions climatiques. C'est ça la Biodiversité.

Enfin, cet échange de semences, pratiquement gratuit, permet au pauvre paysan des pays dits « en voie de développement », de subvenir au moins à ses besoins alimentaires. N'est-ce pas le moindre mal qu'on puisse lui souhaiter ? De plus, ce genre de « Troc » s'affranchit tout logiquement des « pseudo-lois » que voudrait dicter « l'omnipressente » OMC.

Mais, effectivement, ce système n'est pas fait pour plaire aux géants semenciers ces Monsanto, Novartis, Limagrain, etc déjà cités plus haut. Il y a là, « grave atteinte au manque à gagner de leurs actionnaires, et ça n'est pas supportable » !!! Ces lobbies industriels de l'Agro-Alimentaire sont donc prêts à tout pour arriver à leurs fins : imposer, coûte que coûte, des semences brevetées, génétiquement modifiées, et ce, sur tous les territoires de la planète,

sans distinction de sols, de climats... « pourvu qu'on vende et que ça profite aux actionnaires!... »

Tous les moyens médiatiques sont utilisés par ces industriels pour faire croire que les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont la panacée de l'agriculture et de la faim dans le monde. Ce ne sont que des leurre dangereux dont, par exemple, des paysans Canadiens, Mexicains ou Brésiliens, ont malheureusement déjà fait les frais. Et quels frais! Car pour certains, c'est l'impossibilité de non retour en arrière, de ne plus pouvoir cultiver ou élever « BIO » à cause de contaminations évidentes de leurs productions « nobles », ne serait-ce que par la pollinisation par le vent ou les insectes, et même par des transmutations d'espèces sauvages sans aucun contrôle ni maîtrise de l'homme.

Toutes les conséquences imprévisibles, mais probables de ces expérimentations, sont nettement moins « supportables que cette atteinte aux bénéfices des actionnaires ». C'est intolérable.

Nous n'avons pas le droit d'accepter les Organismes Génétiquement Modifiés dans les limites actuelles des connaissances de la science.

Pour une simple et bonne raison : c'est que les recherches sur les OGM font fi d'études sur les conséquences de ces « inventions » sur la santé de l'homme, sur l'environnement, et nient l'évidence de l'irréversibilité du processus de contamination.

N'aurions-nous pas le droit de qualifier d'apprentis sorciers ces « chercheurs » trop souvent liés commercialement aux firmes qui les emploient et se montrent soucieux de leur enrichissement personnel autant que de la véracité de leurs recherches ?

Si l'OMC venait à nous imposer sa volonté de DEREGLEMENTATION en tous domaines (comme c'est prévu), on devrait vraiment s'inquiéter sur le devenir de la planète lorsque la BIODIVERSITE aura été assassinée sans aucun espoir de résurrection, même dans les terres les plus reculées.

Déjà qu'avec des règles de protection de l'environnement on a souvent peine à les voir respectées et presque toujours pour des arguments financiers. Qu'en serait-il s'il n'y avait plus de règle du tout dans ce marché du néolibéralisme où il n'y aurait plus de secours possible des états ?

Dans le monde d'aujourd'hui, prenons exemple sur ces indiens en extrêmes difficultés qui trouvent des solutions dignes du plus grand intérêt comme celle citée plus haut, et refusons que l'OMC et les OGM deviennent des fatalités irréversibles... Et portons le plus grand intérêt au 4^{ème} Forum Social Mondial qui a lieu, comme par hasard, en Inde.

Alain Le Douce

Président de Voivres Nature Environnement

Courriel : alain.ledouce@wanadoo.fr

A LA RECHERCHE DU TADORNE DE BELON

Ce matin de janvier doux et pluvieux, Jacky et moi nous étions levés de bonne heure pour nous rendre à l'autre bout du département afin d'accueillir le public sur le plan d'eau de la Ferté Bernard. Mais, peut être à cause du temps peu engageant, personne ne vint. Malgré le caprice des éléments, nous décidons de faire tout de même notre inspection des lieux.

Bottes et imperméables enfilés, nous pointons nos jumelles et longues vues sur le plan d'eau. La visibilité était moyenne.

Tandis que Jacky comptait les colverts, 100, 200, 300... je lui ai dit précipitamment : "un canard blanc file vers le petit étang vite". Le temps de braquer les jumelles et il avait déjà presque disparu derrière le rideau d'arbres. " Ce doit être un Tadorne" ai je dit, ou peut être un Souchet" répondit Jacky.

Une consultation des livres d'identification à l'abri du haillon arrière de la voiture nous fit conclure sans hésitation à la présence du Tadorne de Belon.

Compte tenu des forts coups de vent, il n'y avait pas grand chose à observer sur le plan d'eau en dehors des grèbes huppés, des hérons cendrés et des grands cormorans.

Jacky décida donc de partir à la recherche du tadorne qui ne devait sûrement pas être loin. Cependant il n'était pas au milieu des colverts, et difficile de voir s'il n'était pas en contrebas de la rive où nous nous situions.

Nous fîmes le tour du petit étang, pas de tadorne. Nous traversâmes le pont et pénétrâmes dans la carrière. Un martin-pêcheur fila sous notre nez tandis que les colverts continuaient à se faire bercer nonchalamment par les ondes provoquées par le vent. Mais là non plus, point de tadorne. A défaut nous nous sommes rabattus sur l'observation des mésanges et des grives.

Puis au bout d'1h30 de recherches, abrité du vent, nous avons enfin trouvé notre tadorne monté sur une vasière. Victoire!

Je ne devrais peut être pas le dire mais nous n'étions pas peu fiers de notre prise... à l'autre bout de la longue vue!

Madame tadorne, puisqu'il s'agissait d'une femelle (ou d'un immature) faisait sa toilette. Seule au milieu des cormorans, elle ne semblait ni perturbée par la pluie et le vent, ni intimidée par notre observation. Après l'avoir dévisagé tout notre soul, nous sommes repartis vers la voiture, satisfaits de notre matinée. Nous décidions de rentrer sur le Mans quand le soleil finit timidement par pointer son nez.

Anne Charbonnier

LES OISEAUX D'ARTHEZE

Dans le sud de la Sarthe, à 4 km de Malicorne, Arthezé est l'une des plus petites communes du département. Ses 845 hectares sont occupés à 53% de terres cultivables et à 5% de vergers industriels, 25% de pâturages et 13% en bois et landes.

Après le remembrement de 1982 et l'installation du téléphone, nous avons vu disparaître une grande partie de notre bocage. Pour ne pas gêner les lignes téléphoniques et permettre aux tracteurs de pouvoir labourer tout au ras des fossés ou de la route, les haies des bordures furent éliminées. Celles qui perdurent encore sont "entretenuées" par la broyeur municipale! Sans les plantations recommandées et subventionnées des quelques quatorze poulaillers de Loué répartis sur la commune, notre paysage pourrait être bien triste...

Heureusement, dans quelques hameaux, des amoureux de la nature essaient modestement de conserver des îlots de verdure et d'autoriser en même temps la survie de nos oiseaux. Au Houssaye, Daniel surveille jalousement dans ses pâturages les vieux chênes de la ferme qu'il exploite en location. Jérôme et Véronique, ses proches voisins, avec leur terrain de 2500 m² et leur maison ancienne restaurée établissent comme une "arche de Noé".

En ce printemps 2004, ils accueillent dans leur petit bâtiment un nid de merle accroché à un rouleau de fil de fer, et à un mètre juste au dessous, dans une petite niche, un nid de Rouggorge, contre les poutres, deux nids d'hirondelles de cheminées, l'un a été rénové

cette année (il avait abrité deux couvées l'an passé), l'autre tout nouveau est construit en appui sur son voisin un nid de troglodyte! Un nid de bergeronnette grise a trouvé sa place entre le toit et la sablière. Les deux nichoirs à mésanges sont occupés comme chaque année.

Pendu à un grand chêne, un nichoir à **chouettes chevêches** a vu naître quatre petits en parfaite santé. Dans le hangar voisin c'est quatre **chouettes effraies** qui ont vu le jour dans un nouveau nichoir. L'an passé, elles avaient trouvé demeure dans la grande cheminée de la maison. La pose d'un grillage tout en haut a permis de ramener un peu de calme au salon!

Sur l'Oraisière, Pierre et Danièle ont progressivement transformé leurs 10 000 m² en parc d'accueil. En trente ans, ils ont fait revivre 100 m de vieilles



haies et planter 250 m de cytises, érables, noisetiers ou charmille. Avec d'autres plantations isolées, quatorze grands chênes couronnent la propriété.

C'est plus de 45 espèces d'oiseaux qu'ils ont déjà répertoriés tout autour de la mangeoire et dans le parc. Ils ne sont que débutants et beaucoup échappent à leur identification. Ils ont hébergé pendant quatre ans un **merle entièrement blanc**, une famille de **Moyens-ducs** les a quitté l'an passé. Depuis 2002 ils sont fiers de voir chaque hiver sur leur mangeoire un **Gros-bec** se régaler en tournesol. Pour la première fois ils ont eu la visite pendant quatre jours fin mars d'un **Pinson du Nord**, présent sous la mangeoire toujours au ras du sol.

Seulement deux nichoirs à mésanges sur quatre ont été occupés cette année. Est-ce à cause de la proximité du nichoir à chouettes chevêches qui a vu pour la première fois quatre naissances? Malheureusement au lundi de Pentecôte, Pierre retrouvait sur la route proche les restes d'un des parents, tué certainement par une voiture.

Après avoir demandé conseil à Jean Yves Renvoisé, il constatait dès le lendemain qu'il n'y avait plus que trois petits dont l'un était à terre toujours bien vivant. Replacé dans le nid auprès des deux autres, il n'y en avait plus qu'un seul le lendemain! Les restes d'un des petits fut retrouvé mangé par les fourmis à quelques mètres.

Un examen discret une semaine plus tard montra le survivant en pleine forme. L'alimentation au nid semble se faire au détriment des jeunes merles...

Notons que le nichoir à chouettes chevêches installé il y a deux ans par la LPO dans le clocher de l'église n'est toujours pas habité. Le trou voisin dans le mur du clocher leur semble beaucoup plus accueillant...

Pierre Collet

.....

OBSERVATIONS

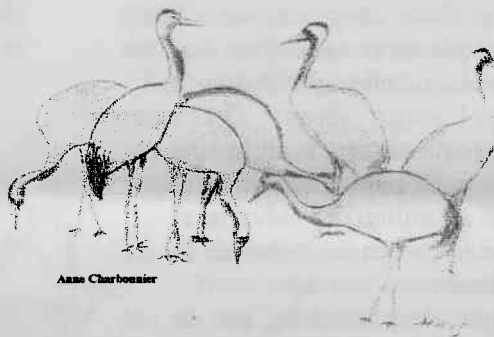
FEVRIER 2004 AOUT 2004

En Sarthe



- **Grèbe à cou noir**, 3 le 16-08 à La Flèche étang de la Monnerie.
- **Bihoreau gris**, 1 adulte le 24-04 à Précigné.
- **Héron cendré**, 2 mélaniques le 22-02 à La Ferté-Bernard, les Ajeux.
- **Grande Aigrette**, 1 à Boisvinet le 22-02 mais présente plus longtemps sur le site.
- **Héron pourpré**, 1 adulte le 26-07 à St Mars la Brière, étangs de Loudon.

- **Cigogne blanche**, 1 en hivernage à St Mars la Brière, oiseau bague à Rugen en 1988.
- **Cigogne noire**, 1 le 18-05 à Roullée.
- **Spatule blanche**, 4 le 19-04 et 5 le 28-04 à Roullée.
- **Bernache du Canada**, 2 avec quatre petits le 24-05, à Saint Mars la Brière, étangs de Loudon, 1^{ère} nidification connue en Sarthe.
- **Bernache nonnette**, 1 le 18-04 à Avezé.
- **Tadorne de Belon**, 1 le 11-01 à La Ferté Bernard, Les Ajeux.
- **Sarcelle d'été**, 3 le 27-03 à Saosnes.
- **Macreuse brune**, 1 le 17-01, à Connerré, étang Pelloin.
- **Harle bièvre**, 1 femelle le 17-01 présente en janvier et en février au moins jusqu'aux 17-02 à Connerré, étang Pelloin. 1 mâle le 17-01 à St Denis d'Orques, étang des Faucherics.
- **Busard des roseaux**, 2 mâles le 24-04, et 1 mâle du 7 au 15-05 à Parcé-sur-Sarthe. 1 mâle le 17-04 à Saosnes.
- **Balbusard pêcheur**, 1 le 16-04 à La Flèche étang de la Monnerie, 1 le 31-07 à St Mars la Brière, étangs de Loudon.



Anne Charbonnier

- **Faucon émerillon**, 1 femelle ou 1 immature le 30-04 à Parcé-sur-Sarthe. 1 le 10-04 à La Ferté-Bernard.
- **Faucon hoberéau**, 1^{er} le 08-04 à La Ferté Bernard.
- **Faucon pèlerin**, 1 adulte le 23-03 et le 25-04 à Parcé-sur-Sarthe, 1 juvénile le 28-04 à Louailles.
- **Grue cendrée**, 50 en vol vers le nord-est le 28-02 à 15 h 10 à Dissay-sous-Courcillon.
- **Avocette élégante**, 1 du 10 au 12-04 à la Flèche étang de la Monnerie.
- **Pluvier guignard**, 5 entre le 24-04 et le 05-05 à Mamers, 32 entre le 27-04 et le 14-05 à Parcé-sur-Sarthe.
- **Pluvier doré**, 350 le 21-02 à St Cosmes en Varais.
- **Pluvier argenté**, 2 le 30-04 à Roullé, 4 dont 3 en plumage nuptial le 9-05 à Parcé-sur-Sarthe.
- **Bécasseau maubèche**, 3 le 30-04 à Roullée, 2 adultes en plumage nuptial le 9-05 à Parcé-sur-Sarthe.
- **Bécasseau sanderling**, 1 le 28-04 à la Ferté Bernard, 5 le 30-04 à Roullée.
- **Bécasseau de Temminck**, 3 le 30-04 à Roullée.
- **Bécasseau cocorli**, en plumage nuptial le 30-04 à Roullé.
- **Combattant varié**, 11 le 30-04 à Roullée.

- **Courlis corlieu**, 1 le 17 et le 30-04 à Parc-sur-Sarthe et 1 le 21-04 Mamers.
- **Chevalier arlequin**, 3 dont 1 nuptial à Roullée.
- **Chevalier gambette**, 2 du 10 au 11-04, 1 jusqu'au 13-04, La Flèche étang de la Monnerie.
- **Chevalier aboyeur**, 8 le 20-04 à La Ferté Bernard, 28 ensemble le 28-04 à Roullée.
- **Chevalier sylvain**, 5 le 25-04 à Roullée.
- **Guifette moustac**, 12 le 16-04, à La Flèche, étangs de la Monnerie et 3 à La Ferté Bernard.
- **Guifette noire**, 2 le 30-04 à La Flèche étang de la Monnerie.
- **Mouette pygmée**, 6 le 16-04 à La Ferté-Bernard, 12 le 23-04 La Flèche.
- **Martinet noir**, 4 le 03-04 à La Flèche et 1 à La Ferté Bernard.
- **Martinet à ventre blanc**, 1 le ? à Aigné.
- **Bergeronnette printanière**, 40 le 16-04 à Mamers, 60 le 20 à la Ferté-Bernard.
- **Merle à plastron**, 1 le 12-05 La Ferté Bernard.
- **Cisticole des joncs**, 1 couple cantonné à Précigné le 04-04.
- **Fauvette babillarde**, 1 le 15-04 à la Ferté-Bernard.

Merci à tous les observateurs qui ont collaboré, notamment, B. Basoge, F. Jallu, F. Cudennec, H. Davière, F. Morazé, E. Lapous, S. Gautier, A & J-F Darras, et ceux que j'ai oublié.

.....

DE LA FRICHE A LA PRAIRIE FLEURIE

Abandonnée depuis de nombreuses années, nous avons déjà imaginé l'aspect que cette parcelle inoccupée pourrait avoir après sa transformation en jachère fleurie. Que de fleurs et de papillons !!

La parcelle en question s'étend sur environ 700 m² de terrain que nous avons découpé en 14 zones afin de tester, sur chacune des zones, des graines de différentes provenances et de composition diverses.

Notre objectif était d'obtenir avec ces différents mélanges un effet mosaïque, plus agréable à l'œil qu'une surface plantée de manière uniforme.

Nous avons préparé notre jachère de la manière suivante.

D'abord un traitement chimique des graminées, chiendent, oseilles et autres plantes en place. Afin de limiter l'effet polluant de ce traitement, nous avons choisi le produit le moins nocif possible.

Ensuite le terrain fut labouré, puis fraisé 1 mois plus tard. Après un 2^{ème} fraissage pour éliminer le faux semis (herbes qui repoussent spontanément)



François Cudennec

nous avons semé, fin septembre 2002, l'ensemble des graines achetées.

Le roulage du terrain puis l'arrosage régulier furent les dernières étapes de la mise en œuvre de cette jachère.

La première année a donné un résultat acceptable avec de nombreuses plantes en fleurs. L'effet esthétique de cette 1^{ère} floraison a été très agréable à la vue. Mais l'effet mosaïque que nous avons recherché ne fut pas vraiment spectaculaire, seuls quelques carrés avaient des dominantes de couleur jaune très marquées. La présence de quelques papillons, mais en nombre modeste augmentait l'agrément de cette parcelle.

Sur la parcelle nous avons vu, la chicorée sauvage, la scabieuse, le sainfoin, la petite pimprenelle, la centaurée jacée, la carotte sauvage, la mauve annuelle, le lotier corniculé, le salsifis des prés, la saponaire officinale, les myosotis des champs, les bleuets des champs, la linéaire commune etc.

La seconde année nous a offert une floraison nettement moins importante, car les graines anciennes qui restaient dans le sol en germant massivement, ont concurrencé les semences que nous avons introduites.

En fait, le sol n'a pas été suffisamment préparé pour assurer un maintien de la floraison initiale sur plusieurs années.

Morale de notre expérience, il faut prendre le temps nécessaire pour la préparation du sol.

Selon l'état initial du terrain ou de la friche, il est nécessaire d'adapter les actions à entreprendre. Lorsque nous sommes en présence d'une friche de plus de 10 ans, les vivaces sont très tenaces et les graines enfouies sur plus de 15 centimètres, ont des capacités germinatives qui peuvent rester intactes pendant plus de 20 ans.

Il est indispensable d'observer attentivement le terrain et d'analyser la flore présente. Elle sert d'indication sur le type du sol, et surtout sur le mode d'intervention à privilégier. Si les plantes observées sont annuelles, faut craindre leurs graines. Les vivaces chiendent, ortie, liseron, ronce, etc. exigent la destruction complète de leurs organes souterrains avant la mise en culture. Certaines plantes sauvages sont capables de belles performances, un seul plant de chardon peut produire, en 5 semaines, jusqu'à 20 000 graines, un coquelicot jusqu'à 50 000 graines !

Dans tous les cas, il faut se donner le temps nécessaire pour une bonne remise en état du terrain. Ces délais peuvent dépasser 18 mois pour une friche ancienne. Si cette exigence n'est pas respectée, on s'expose aux repousses de chiendent, de lisérons, d'oseilles sauvages, et aux germinations intempestives d'annuelles.

Des cultures intermédiaires peuvent "nettoyer" le sol pendant 1 an; les pommes de terre, les choux, et les engrais verts du type phacélie, moutarde.

Autre possibilité, la jachère travaillée, pratique très ancienne autrefois couramment utilisée pour se débarrasser du chiendent. Après avoir fauché le terrain, on prépare le sol comme pour un semis. On l'arrose comme si l'on avait des radis à faire lever et, lorsque les plantes repoussent, on recommence en alternant les labours superficiels et profonds pour détruire un maximum de graines et d'organes de reproduction des plantes vivaces.

Un autre truc, un vieux tapis ou une toile. Si la surface qui doit être semée n'est pas trop importante, une simple couverture du sol à l'aide d'une moquette récupérée ou d'un vieux tapis peut être très efficace dans la lutte contre le liseron ou le chiendent. Après avoir fauché l'herbe, en mars ou avril, installer la moquette, le tapis ou le film plastique, le laisser en place jusqu'à la fin de l'été, réaliser un bêchage à l'automne et reprendre le cycle normal des cultures.

Lorsque cette préparation du sol est réalisée dans les règles de l'art, on effectue ensuite le semis :

- semer régulièrement sur toute la surface ;
- ratisser légèrement en surface et rouler de façon à assurer le contact terre/graines pour faciliter la germination ;

- arroser en pluie fine, sans provoquer de ruissellement.

Pour l'entretien, il faut laisser monter en graines et mûrir de façon à assurer le re-semis. Le fauchage est à effectuer une fois l'an, à l'automne.

Cette jachère fleurie a été pour nous une bonne expérience, nous avons eu l'agrément visuel d'une grande parcelle en fleur. Néanmoins nous savons qu'à moyen terme, nous devons reprendre la préparation de notre sol pour éliminer le chiendent et les autres plantes vivaces qui sont encore présente dans le sol.

Afin d'aider ceux qui voudraient se lancer dans cette expérience, vous trouverez en annexe des adresses utiles pour réaliser un tel projet.

Elyanne et Jean Claude GRAVIER

29ème COLLOQUE FRANCOPHONE D'ORNITHOLOGIE

12/13/14 NOVEMBRE 2004
Ecole d'Ingénieurs ICAM NANTES

La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire, LPO Loire-Atlantique, LPO Anjou, LPO Vendée, LPO Sarthe, soutenue par la LPO Nationale, organise le 29ème Colloque Francophone d'Ornithologie.

Depuis 30 ans, sous l'impulsion du Comité pour le Colloque Francophone d'Ornithologie (CCFO), la communauté ornithologique francophone, en complément des échanges informels entre ses membres et formels, par l'intermédiaire de publications spécialisées, Nos Oiseaux, Alauda, Ornithos, se réunit autour d'un Colloque Francophone d'Ornithologie, afin de faire le point sur ses recherches.

Cette manifestation qui rassemble des personnes, venues de tout les pays francophones comprend :

- Les communications et les conférences ;

- Le forum permanent d'ornithologie, exposition d'artistes animaliers, stands d'information des associations et organismes en charge de l'environnement ;

- Les visites de terrain en l'occurrence, les marais salants de Guérande, les traicts du Croisic, la Baie de Bourgneuf et la Lagune de Bouin.

Renseignements et Inscriptions (obligatoires) :

LPO Loire-Atlantique
13, rue d'Angleterre, 44000 NANTES

Tel : 02 51 82 02 97 Fax : 02 40 47 04 69

Mail : loire-atlantique@lpo.fr

Site internet : <http://loire-atlantique.lpo.fr>



LPO Infos - Bulletin édité par la Délégation LPO Sarthe
Maison de l'Eau - logt 4 - 43 rue de l'Estérel - 72000 LE MANS
Directeur de publication : J. MELOCCO, Mise en page : J. Lacampagne
Ont participé à ce numéro :
- textes A. Charbonnier, P. Collet, E. & J.-C. Gravier, A. Le Douce, J. Melocco, E. Saint Requier et les observateurs.
- dessins : A. Charbonnier, F. Cudennec, M. Melocco.
© LPO 2004 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation



Quelques adresses utiles pour ceux qui souhaitent créer une jachère fleurie

Adresse	Observations
Fédération départementale des chasseurs et agriculteurs du Loir et Cher 02 54 50 01 60 ou 06 73 88 49 39 www.pactel1.com	Jachère annuelle basique mais très florifère (cosmos + centauree bardeau)
Ets Magellan Les Landes 24290 La Chapelle Aubareil Tél 05 53 51 22 25 fax 05 53 51 22 54	Vente de plantes annuelles, bisannuelles, vivaces, condimentaires et aromatiques (graines biologiques) Plusieurs mélanges proposés (Fleurs des jardins sauvages, fleurs des milieux secs, fleurs des prairies, fleurs des lisères, fleurs des milieux humides, mélange de fleurs sauvages).
Phytosem ZI La plaine de Lachaup Châteauvieux 05000 GAP Tél 04 92 53 94 37 fax 04 92 53 33 53	E-mail : info@phytosem.com Semences de variétés sauvages (vivaces principalement), production +/- industrielle Sac de 625 gr pour 65 m ² environ www.phytosem.com
Jardin de Sauveterre Jacques GIRARDEAU Labourent 23220 MOUTIER MALCARD	Production semi-artisanale Semences et plants de fleurs sauvages Catalogue sur demande ; noir et blanc (environ 2 à 3 €) ou couleur (7 à 8 €) www.chez.com/sauveterre tel et fax : 05 55 80 60 24
PONEMA Association loi 1901 Annepont F-17350 ST SAVINIEN www.ponema.org	Réalisation de quelques petites brochures ou feuillets conseils - comment créer et entretenir une prairie fleurie chez soi / pourquoi et comment semer des plantes sauvages - retrouver les fleurs des jardins d'autrefois / accueillez les papillons dans votre jardin / - pour que fleurissent nos plantes des moissons / comment récolter les graines de plantes sauvages ? - un nichoir pour les abeilles solitaires / mélanges en provenance de Ponema testés à Mézeray - mélange friche aux insectes / mélange bouquet de fleurs des champs / mélange fleurs des jardins d'autrefois, - mélange fleurs pour butineurs / - mélange pelouse fleurie Adhésion membre titulaire au tarif de 5 € environ

FRAPNA service diffusion 19 rue Jean Bourgey 69625 Villeurbanne cedex tel : 04 78 85 98 98 CEBECO MDG / Maison des gazons ZA chemin du Moulin de Tussac 77410 SAINT MESMES - FRANCE cebeco-mdg.com	Vente par sac de 125 grammes (60 à 80m ²) www.frapna.org Semences utilisées pour la jachère fleurie de l'Arche de la Nature Divers mélanges en Florama : Florama couleur sauvage (très coloré, fleurissement assez haut) Florama court / fleurissement au ras du sol, pousse assez lente) Florama 100% fleurs (mélange de 49 espèces associant coloration vive et hauteur de fleurissement)
---	---

Document réalisé par Jean-Claude Gravier



Journée Refuge LPO

Le 13 juin dernier, Mme et M. Gravier nous ont accueilli dans leur refuge LPO, situé au Haut-Toucheboeuf à Mézeray. Une quinzaine de personnes s'étaient déplacées pour cette visite. Nous avons pu admirer la diversité des milieux, jachère fleurie, potager, parterres de fleurs, arborétum, bois, landes, petites mares ainsi que de belles haies champêtres.

Mme et M. Gravier ont planté de nombreuses essences forestières afin de constituer un boisement remarquable. Cette initiative fera le bonheur des sittelles, rougegorges, grimpeaux et autres oiseaux. Le domaine déjà fréquenté par la huppe fasciée, un individu s'est d'ailleurs laissé admirer, posé sur un pin. Mme Gravier nous a aussi fait partager sa passion pour les plantes aromatiques en particulier les menthes, en nous présentant une vingtaine d'espèces aux goûts différents : poivre, ananas, curry.... La reconnaissance de ces saveurs nous a mis l'eau à la bouche avant l'apéritif offert par M. et Mme Gravier.

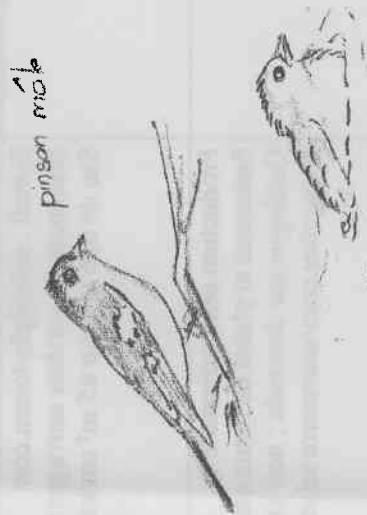
La LPO Sarthe tient à remercier M. et Mme Gravier pour leur chaleureux accueil ainsi que tous les adhérents présents.

La journée s'est terminée par une visite aux Mésangères. L'association des croqueurs de pommes nous a présenté un verger conservatoire. Cette jeune plantation a été malheureusement détruite à 50% par des lamas.... qui semblent friands de l'écorce des pommiers !!

Edouard Saint-Requier

DU NOUVEAU DU COTE DE SABLE SUR SARTHE

Rodolphe Lelasseux est de retour parmi nous. Il s'est installé à Sablé sur Sarthe. Il vous propose dès le mois d'octobre des sorties à la découverte des oiseaux du Parc du Château. Vous pourrez y observer les oiseaux communs des parcs, et jardins arborés, Grimpeaux, Sittelles, Roitelets et autres volatiles. Le parcours passera le long de la Vaige. Cette petite rivière sarthoise, aux berges clairessemées d'arbres et d'arbustes accueille la bergeronnette, la poule d'eau et plus particulièrement le martin-pêcheur. En effet, celui-ci vient chercher sur cette partie les petits poissons dont il se nourrit. Grâce à la végétation arbustive bordant cette rivière, il y trouve de très bons postes d'affût.



Pour tous renseignements,
Rodolphe Lelasseux 60 rue st Denis 72300 Sablé-sur-Sarthe
tél : 06 81 41 59 07
E mail: rodolphe.lelasseux@wanadoo.fr